

LE RÔLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

(Suite de la p. 2)

plan des négociations sur le désarmement — pour ne citer que quelques activités.

Les dépenses de tous les autres ministères exerçant leurs activités à l'étranger ont doublé au cours de la même période, reflétant l'augmentation du nombre et de la complexité des intérêts canadiens à l'étranger. Comme on pouvait s'y attendre, il a fallu consacrer davantage de temps et déployer plus d'efforts en vue de coordonner les activités du Gouvernement canadien dans tous les pays et au sein des organisations multilatérales où il est représenté, afin d'assurer la mise en application ordonnée et cohérente des politiques et des programmes de notre gouvernement. Le développement des activités déployées à l'étranger par l'ensemble du gouvernement canadien a entraîné une augmentation considérable des tâches et des dépenses auxquelles le ministère doit faire face pour fournir l'aide administrative accrue dont on a besoin.

MESURES D'AUSTÉRITÉ

Dans le cadre de la campagne anti-inflationniste du gouvernement, il a été annoncé l'été dernier que, sauf pour certaines activités de caractère prioritaire, les ministères devraient résorber les hausses de prix et de salaires et maintenir leurs prévisions pour l'année prochaine au niveau de 1969-70. Cela a représenté un effort énorme, car l'inflation ne sévit pas seulement au Canada. Dans le monde entier, les salaires, les prix et les loyers accusent une hausse rapide, et nous avons estimé que nous aurions eu besoin de quelque 7.5 millions de dollars supplémentaires uniquement pour maintenir nos comptes au niveau de 1969-70. Compte tenu des directives financières de l'été dernier, le ministère a été obligé de réduire ses opérations dans cette proportion.

Lorsqu'il s'agit de procéder à une telle réduction, le ministère dispose d'une marge de manoeuvre très faible puisqu'il se compose essentiellement de fonctionnaires, de personnel de soutien et d'installations. Les dépenses de fonctionnement afférentes à tout cela sont renouvelables par nature. Il n'y a que trois programmes qui soient, dans une certaine mesure, discrétionnaires: le service d'information à l'étranger, les relations culturelles et les immobilisations. Pour l'année à venir nous avons réduit notre programme d'information à l'étranger de 1.6 million de dollars à 1 million, celui relatif aux relations cul-

turelles de 1.9 million à 1.3 million et nos immobilisations de 7 millions à 5.4 millions de dollars. Il nous est impossible de procéder à des réductions plus importantes. Les programmes culturels et d'information constituent un élément essentiel de la mise en oeuvre de notre politique étrangère et le programme des dépenses d'immobilisation a été réduit à un point tel que seuls les projets approuvés lors de l'annonce des restrictions seront exécutés.

Une fois ces réductions faites, il restait encore 5 millions de dollars à trouver. Après avoir longuement et soigneusement étudié la question, il a été décidé de fermer sept missions et de retirer tout le personnel des Affaires extérieures de six autres. Pour trouver les 5 millions, il a fallu licencier un certain nombre de fonctionnaires et d'employés de soutien compétents. De telles mesures correspondent à d'amères nécessités, et leur application ne peut manquer d'affecter le moral à l'intérieur du ministère.

Il est probable que les changements à apporter à l'organisation de l'ensemble du service extérieur étaient une nécessité depuis longtemps. Le monde évolue, le Canada aussi. Les circonstances et les priorités ne sont plus les mêmes. Les membres compétents et à l'esprit ouvert du service extérieur accueillent favorablement des changements qui leur permettront de servir plus efficacement les intérêts du Canada à l'étranger. Ils veulent aller de l'avant en vue de mettre leurs actes en harmonie avec les exigences actuelles et de pouvoir mieux servir les intérêts du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des milieux commerciaux intéressés aux exportations, et des particuliers.

Les changements qui surviennent au ministère ne sont pas tous la conséquence de la campagne d'austérité. Il y a actuellement un programme de renouveau qui va améliorer le rendement du service extérieur et en faire une carrière plus attrayante encore pour certains de nos jeunes les plus capables.

Vous avez également sous les yeux les prévisions relatives à l'Agence canadienne de développement international. Elles s'élèvent au total à 334.5 millions de dollars consacrés à des programmes d'aide au développement sous forme de subventions et de prêts, et à 8.9 millions pour l'administration de l'Agence. Il y a lieu d'ajouter à cette aide une somme de 30.6 millions de crédits et d'avances, autorisés par décret ou prévus autrement par le ministère, ce qui porte le montant total de l'aide canadienne approuvée pour 1970-71 à 365 millions de dollars contre 338 millions pour l'année financière 1969-70....